

La Ville de Leers recherche un(e) Professeur de Cor

Leers est une commune de 9 600 habitants située au cœur de l'agglomération roubaisienne.

Ville dynamique, elle propose de nombreux services : 3 écoles primaires, des activités périscolaires, des centres de loisirs, un centre Petite enfance, une école municipale de musique, une maison des jeunes, des équipements sportifs diversifiés, une résidence autonomie, un EHPAD, ...

L'Ecole de musique, c'est une équipe de 12 professeurs diplômés, encadrée par une directrice qui accueillent 170 élèves de tous âges (de 5 à 95 ans !) suivant l'organisation de l'enseignement artistique en France : cycle 1, cycle 2, cycle 3 amateur, pratique collective et formation musicale. Un enseignement de qualité pour permettre à tous de pratiquer la musique à tous niveaux avec une exigence propre à la pratique artistique.

Dans ce contexte, l'École municipale de musique recrute un(e) **Professeur de Cor (H/F)** sur un emploi permanent à temps non complet de **2h30 hebdomadaires**.

Une mission complémentaire de direction de l'Orchestre Junior (**1 heure hebdomadaire**) pourra être proposée selon le profil du candidat et les besoins de l'établissement.

Il est également possible de **compléter ce volume horaire par l'enseignement de la formation musicale**, soit **4h45 hebdomadaires**, conformément à l'offre dédiée.

Missions principales

Sous l'autorité de la Directrice de l'École de musique, vous assurez l'enseignement du cor et participez activement à la vie pédagogique de l'établissement.

À ce titre, vous êtes chargé(e) de :

- Assurer l'enseignement du cor auprès d'élèves enfants, adolescents et adultes ;
- Accompagner les élèves dans leur progression et leur épanouissement artistique ;
- Adapter votre pédagogie aux profils, aux niveaux et aux objectifs de chacun ;
- Concevoir et gérer les supports pédagogiques nécessaires à l'enseignement ;
- Assurer le suivi pédagogique et artistique des élèves (évaluations, orientation, accompagnement des parcours) ;
- Participer aux projets artistiques de l'établissement et aux temps de restitution publique ;
- Collaborer avec l'équipe pédagogique afin de garantir la cohérence du parcours des élèves et contribuer à la dynamique de l'école ;
- Participer, le cas échéant, aux projets menés avec l'Harmonie Municipale ;
- Le cas échéant, assurer la direction de l'Orchestre Junior de l'École municipale de musique.

Profil recherché

- Titulaire du Diplôme d'Études Musicales (DEM) en cor ou d'un diplôme équivalent ;
- Expérience pédagogique appréciée auprès de publics variés ;
- Pratique artistique personnelle régulière ;
- Aptitude à accompagner et motiver les jeunes élèves dans leur apprentissage ;
- Sens du travail en équipe et aptitude à s'inscrire dans un projet pédagogique collectif ;
- Qualités relationnelles, écoute, patience et bienveillance ;
- Créativité, curiosité professionnelle et volonté de développer ses compétences ;
- Sens du service public et disponibilité.

Organisation du temps de travail

Les cours de cor sont organisés en concertation avec la direction de l'École de musique et les élèves. Ils peuvent être programmés le mercredi et/ou en fin de journée après le temps scolaire, en semaine.

La direction de l'Orchestre Junior, le cas échéant, est assurée le **jeudi de 18h00 à 19h00**.

Les cours de formation musicale, le cas échéant, sont dispensés le **mercredi de 15h45 à 20h30**.

Modalités de recrutement

En raison de la période estivale, les entretiens de recrutement ne pourront être organisés qu'à compter de la semaine du 18 août 2026. Les candidats présélectionnés seront néanmoins contactés par téléphone entre fin juillet et début août afin d'échanger sur leur candidature.

Poste à pourvoir **dès la rentrée septembre 2026**.

Envoyer CV et lettre de motivation à Monsieur le Maire - 25 rue de Lys - BP11 - 59115 LEERS ou par mail : ttroubatcarlier@ville-leers.fr